

# Règlement Rencontres Ecole de Vélo En Loire-Atlantique

## Saison 2017

**1 – Règlementation générale pour l'organisation des rencontres des Ecoles de Vélo**

**2 – Règlementation des épreuves**

# REGLEMENTATION GENERALE A L'ORGANISATION DES RENCONTRES ECOLES DE VELO

## 1) ARBITRES

Dans chaque club, 1 arbitre Ecole de Vélo est souhaitable par tranche de 5 licenciés (afin de faire tourner les équipes à chaque rencontre). Il est souhaitable que chaque club inscrive au moins deux arbitres à chaque rencontre inter-école.

Formation continue : possibilité de former des arbitres tout au long de l'année lors des challenges. Il est possible de devenir arbitre dès l'âge de 14 ans.

## 2) DOSSARDS

Un dossard sera remis à chaque participant lors de la première rencontre et ce pour toute l'année.

Les dirigeants seront responsables de la remise des dossards de leur école à chaque compétition. Il est formellement interdit d'écrire sur les dossards.

Date limite de restitution à la réunion d'octobre ou lors de l'AG Départementale.

**Les éducateurs veilleront au bon accrochage du dossard : en bas du maillot et avec 4 épingles.**

## 3) ENGAGEMENTS

Les engagements seront effectués par Internet via CicleWeb. Ils sont gratuits.

Les coureurs devront signer la feuille d'émargement et présenter leur licence avant le début des rencontres (Route ou Rencontre).

Les arbitres écoles de vélo disponibles doivent être engagés avec les coureurs.

**Pour une BONNE organisation des rencontres, les absents doivent être signalés au plus tard 30' avant le début des épreuves.**

## 4) ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES RENCONTRES

A l'issue de chaque rencontre, les clubs organisateurs devront faire parvenir au Comité régional :

-les feuilles d'émargements pour chaque catégorie

-un état de résultat général signé

-la fiche de sécurité et le bilan sanitaire le cas échéant

## 5) CATEGORIES D'AGES

↔ 5 et 6 ans	Pré-licenciés
↔ 7 et 8 ans	Poussins
↔ 9 et 10 ans	Pupilles
↔ 11 et 12 ans	Benjamins
↔ 13 et 14 ans	Minimes

## 6) DEVELOPPEMENTS AUTORISES

↔ Pour les catégories : Pré-licencié, Poussin, Pupille et Benjamin 5.60m

↔ Pour la catégorie Minime : 7.01 m

C'est à l'éducateur de s'assurer du bon développement dans son école.

Le blocage des dérailleurs est autorisé lors des rencontres inter-écoles de la Loire-Atlantique.

Mais attention il peut être interdit lors du Trophée régional.

## 7) ACCESSOIRES OBLIGATOIRES

↔ Le casque (casque bien réglé et à porter dès que les enfants montent sur leur vélo)

↔ Les gants

↔ Les zones perforantes doivent être obturées (exemple : bouchons de guidon).

↔ Les cale-pieds ou pédales automatiques sont fortement conseillés. **Attention : les chaussures types baskets sont interdites sur les pédales automatiques.**

Tous ces accessoires doivent être adaptés à la taille de l'enfant. Dans le cas contraire, le départ lui sera refusé.

## 8) EPREUVES

Elles sont au nombre de 2 à 3 entre : l'adresse, la vitesse, le cyclo-cross, la route, le keirin, la mécanique ou le QCM.

Les épreuves de route seule, ne sont pas des rencontres écoles de vélo.

## 9) CHALLENGE DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL

Que ce soit pour les rencontres école de vélo ou pour les épreuves route : pour les classements vous devez utiliser le logiciel des écoles de vélo (logiciel départemental).

Les épreuves sur route seules ne sont pas prises dans le Challenge.

Pour entrer dans le classement du Challenge Départemental, il faut avoir participé :

Au Trophée Départemental ;

À une épreuve sur piste ;

Au minimum à 6 rencontres des écoles.

Les coureurs extérieurs au département, ne sont pas pris en compte dans le Challenge.

## 10) CHALLENGE DEPARTEMENTAL DES CLUBS

La participation au Trophée Départemental est OBLIGATOIRE.

Pour les clubs complets, le total des points de la rencontre est pris en compte.

**Si un club complet ne présente pas d'arbitre il sera pénalisé de +20pts.**

Pour les clubs incomplets, il est attribué :

4 coureurs classés 600 pts

3 coureurs classés 700 pts

2 coureurs classés 800 pts

1 coureur classé 900 pts

Club absent 1000 pts

## 11) RECOMPENCES A L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Pour les classements individuels :

Les 3 premiers garçons et filles de chaque catégorie ;

Le 1<sup>er</sup> et la 1<sup>ère</sup> première année de chaque catégorie ;

Pour les Minimes garçons seuls les 1<sup>ère</sup> années sont prises en compte ;

Pour les Minimes filles, les 2 années sont prises en compte.

Pour les clubs :

Les trois premiers clubs sont récompensés.

## 12) LES PENALITES

N°	INFRACTION	SANCTION
A1	Non présentation de licence	Départ refusé
A2	Non port du casque	Mise hors course
A3	Ravitaillement non autorisé	Déclassement à la dernière place de l'épreuve
A4	Déviation volontaire du parcours avec avantage	Mise hors course
A5	Sprint irrégulier ou dangereux	Déclassement à la dernière place du groupe
A6	<b>Injures, menaces, comportements incorrects</b>	
	- Au coureur	Mise hors course
	- Autres licenciés	50 à 150€ et Rapport disciplinaire
	- Autres non licenciés	5 points au classement de l'épreuve pour le concurrent concerné
D1	En cyclo-cross : Dépannage hors zone prévue	Déclassement à la dernière place
D2	En cyclo-cross : Changement de vélo	Mise hors course

# REGLEMENTATION DES EPREUVES

## L'ADRESSE :

Un nombre d'obstacles est conseillé tout en respectant la durée maximale du parcours conseillée.

↵	Pré-licenciés :	parcours adapté d'une durée de 2'	5 jeux
↵	Poussins – Pupilles :	parcours d'une durée de 2'30''	8 jeux
↵	Pupilles	parcours d'une durée de 3'	8 jeux
↵	Benjamins :	parcours d'une durée de 3'30''	10 jeux
↵	Minimes	parcours d'une durée de 4'	10 jeux

- ↵ Les départs se font tenus.
- ↵ Les quilles doivent être cylindriques, d'un diamètre de 4 maxi et d'une hauteur de 8 cm maxi.
- ↵ Distance entre les jeux 5 mètres.

## LA VITESSE

- ↵ Terrain d'évolution, une ligne droite de 150 à 200m.
- ↵ Distances d'après la réglementation FFC : Pré-licenciés, Poussins et Pupilles **60m** ; Benjamins et Minimes **80m**. Il faudra veiller au maximum à faire appliquer ces distances lors des rencontres afin que les jeunes, notamment Benjamins et Minimes ne soient pas pénalisés lors des rencontres officielles (trophées départementaux et régionaux).
- ↵ Départ tenu. Il est préférable que le teneur soit un Arbitre ou quelqu'un qui ait l'habitude de tenir les coureurs.
- ↵ Les concurrents partent 1 par 1 dans l'ordre de l'appel et par catégorie.
- ↵ Le chronométrage sera électronique avec des bandes de contact. En cas de panne la série commencée sera entièrement refaite avec le chrono manuel par trois arbitres. Afin d'éviter toute contestation le déclenchement manuel ne sera pas utilisé.  
**La table du chrono devra être installée de préférence au niveau de ligne de départ pour permettre un meilleur contrôle des dossards et une meilleure visibilité des 10 premiers mètres.**
- ↵ Un nouveau départ (**un seul**) sera autorisé en cas de bris de matériel sur le vélo, chute. Le déchaussage ne donne pas droit à un nouveau départ (sauf s'ils se produisent dans les 10 premiers mètres, matérialisés par un plot).
- ↵ Les courroies sont interdites pour les pédales automatiques.
- ↵ Les organisateurs veilleront à sécuriser l'arrivée.

## LE PARCOURS NATUREL : (cyclo-cross)

- ↵ L'épreuve comportera des obstacles naturels (butte, fossé...).
- ↵ La planche est autorisée pour les Benjamins et Minimes : hauteur maximale 20cm.
- ↵ Les escaliers sont interdits, que ce soit en montée ou en descente.
- ↵ La descente de vélo est préconisée pour les Benjamins et Minimes. Le portage du vélo sur l'épaule est interdit.
- ↵ Les pneus de cyclo-cross sont autorisés.
- ↵ Le changement de vélo est autorisé pour les Benjamins et Minimes : vélo de cyclo-cross autorisé. Si des coureurs ont un VTT, en cas de départ en groupe, ils seront placés en dernière ligne. Embouts de guidon interdit sur les VTT (cornes !).

- ↪ Durée de l'épreuve :
  - Pré-licenciés : 5'
  - Poussins : 7'
  - Pupilles : 10'
  - Benjamins : 15'
  - Minimes : 20'
- ↪ Prévoir un compte-tours.
- ↪ Le départ sera donné au sifflet. En cas de faux départ 3 coups de sifflet seront donnés pour arrêter la course.
- ↪ Sécuriser l'arrivée (faire un dégagement)
- ↪ A l'arrivée, prévoir un couloir délimité par de la rubalise.

*La saison de mini cyclo-cross (en ouverture des cyclo-cross adultes) suit la catégorie route, donc il y a changement de catégorie.*

*Exemple : un Benjamin 2 de l'année courra en Minime*

## **LA ROUTE**

**Une course sur route est interdite le dimanche pour les minimes, s'il y a une course Minimes à engagements dans le département.**

**Un contrôle de développement sera systématiquement effectué lors des épreuves sur route. Il aura lieu à l'arrivée : les 5 premiers et 5 coureurs pris au hasard. En cas de doute sur son développement un coureur pourra être contrôlé. En cas de non-conformité, le coureur sera déclassé.**

**Il est demandé au club organisateur de prévoir une zone libre de contrôle de développement ; chaque responsable de club pourra ainsi contrôler les vélos de son club.**

- ↪ Distances maximales (partie à allure contrôlée incluse)
  - Pré-licenciés : 1 ou 2km
  - Poussins : 5km
  - Pupilles : 10km
  - Benjamins : 15km
  - Minimes : 30km
- ↪ Si le coureur est victime d'un ennui mécanique ou d'une chute, il sera classé à la dernière place de la série ou du groupe.
- ↪ Le bidon est autorisé pour les Benjamins et Minimes. Le ravitaillement en course étant interdit, ils devront partir avec leur bidon et franchir la ligne d'arrivée avec (pas de jeté de bidon).
- ↪ Le ravitaillement à pied est strictement interdit.
- ↪ Pour la sécurité des coureurs un tour de prévention sera fait par l'organisateur entre chaque course (contrôle du bon stationnement des véhicules par exemple).
- ↪ Pour des raisons de sécurité, il n'est pas autorisé de lâcher les deux mains du guidon pendant la course, ni à l'arrivée.

## **SUIVEURS pour l'épreuve ROUTE**

**Un référent du club organisateur, arbitre Ecole de Vélo, devra être nommé à chaque régularité. C'est à lui qu'on devra s'adresser en cas de litige. Son nom sera communiqué à l'annonce du programme de la journée.**

**Ne pas hésiter à demander un coup de main aux autres clubs pour l'encadrement, de préférence quelques jours avant.**

- ↪ Le club organisateur doit fournir des éducateurs (Arbitre Ecole de Vélo ou B.F.) pour encadrer les enfants des catégories Pré-licenciés, Poussins, Pupilles et Benjamins. Dans l'idéal : 4 éducateurs. Ce chiffre peut être revu en fonction de la configuration du circuit.
- ↪ Il est conseillé que ces éducateurs soient aidés d'éducateurs d'autres clubs (de préférence Arbitre Ecole de Vélo ou B.F.).
- ↪ Il est déconseillé de suivre les coureurs de son propre club afin d'éviter toute contestation.
- ↪ Tous les éducateurs suiveurs devront avoir 1 gilet jaune et 1 sifflet pour prévenir en cas de problème dans le tour bloqué.
- ↪ Liste des suiveurs avec nom du référent à envoyer à l'avance.

### **LE KEIRIN**

- ↪ Les séries doivent être faites avant le début de la rencontre.
- ↪ Faire des séries équitables de 7 à 10 participants.
- ↪ Dispatcher les enfants d'un même club.
- ↪ 2 sprints sont autorisés, 1 série et la finale.

### **LA MECANIQUE**

- ↪ Cette épreuve peut être associée à 1 autre (exemple : cyclo-cross + mécanique).
- ↪ Faire cette épreuve de façon sécurisée.
- ↪ Établir un barème de pénalités.
- ↪ Avant le départ faire une démonstration aux participants.

### **LE QCM (Questionnaire à Choix Multiples)**

- ↪ Pour les Pré-licenciés et Poussins, prévoir un QCM avec des dessins.
- ↪ Pour les Pupilles, Benjamins et Minimes prévoir 15 à 20 questions.
- ↪ Demander s'il y a des enfants dyslexiques, il faut les aider et/ou leurs lire les questions.

### **LA PISTE**

#### ↪ DEROULEMENT :

Avant chaque épreuve, bien expliquer le déroulement.  
Faire une démonstration à chaque épreuve.

↪ CATEGORIES : Pré-licenciés - Poussins – Pupilles – Benjamins – Minimes

↪ MATERIEL : Vélo de route pour toutes les catégories

#### ↪ EPREUVES :

#### **1° - SERIES DE VITESSE**

Séries établies selon le classement général provisoire du challenge départemental.

Série, demi-finale et finale, soit au maximum trois sprints autorisés par réunion avec 15 minutes au minimum de récupération entre chaque sprint.

## **2° - ELIMINATION, SCRATCH et/ou COURSE AUX POINTS**

Le nombre de tours sera déterminé le jour de la compétition.

Pour toutes les épreuves faire des séries équitables.

ATTENTION, pour la course aux points 2 sprints maximum : classement intermédiaire et classement de final (arrivée).

Au classement intermédiaire 5, 3, 2 et 1pt / Au classement final 10,6, 4 et 2pts.

**EN CAS DE CONDITIONS METEO JUGEES TROP MAUVAISES LES ORGANISATEURS SE RESERVENT LE DROIT D'ANNULER LA RENCONTRE (la décalée à une autre date si cela est possible).**

**En cas d'annulation il conviendra de prévenir les clubs au minimum le matin de la rencontre.**